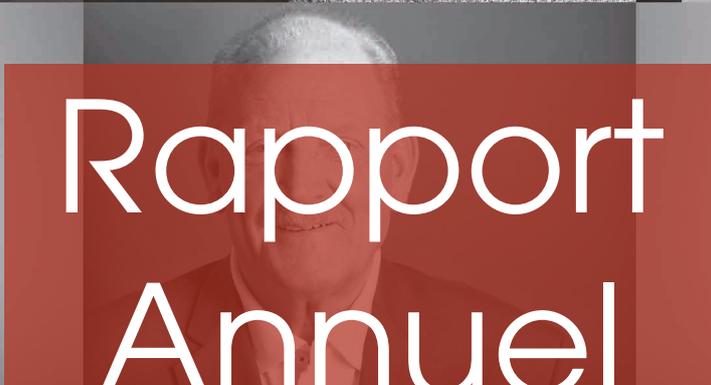
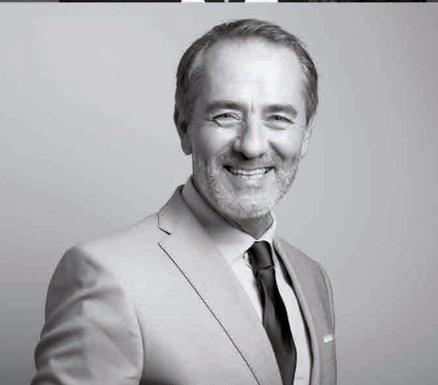




Fondation **AJD**
Maurice Gounon



Sommaire

Edito	4
Rapport Moral	5
2021 en bref	7
Présentation de la Fondation	8
L'histoire des AJD	8
Qui aidons-nous ?.....	9
Des valeurs historiques	9
Des actions pour "offrir une réponse à chacun"	10
Les établissements de la Fondation	11
Le siège social & les fonctions supports	12
Le réseau de la Fondation AJD.....	12
La Gouvernance de la Fondation	14
Chiffres clés 2021	15
2021, une année de réflexion pour le vivre ensemble	16
La laïcité, une exception à la française.....	16
La parentalité, une notion de reconnaissance avant tout !	17
Perspectives 2022	19
Faits marquants 2021	20
La Fondation AJD développe des actions en faveur du logement des jeunes.....	20
La Plateforme Enfance & Familles	22
La Prévention Spécialisée	26
La Plateforme MNA	27
La Plateforme Adultes & Insertion	28
Les fonctions support : au service des établissements	31
Les Ressources Humaines.....	31
La Qualité	31
Le Patrimoine & l'Environnement du Travail.....	32
La communication.....	32
Les Ressources Financières.....	33
Bilan au 31 décembre 2022	35
Remerciements	41

Edito

MARYSE CHEVALIER

Présidente du Directoire
et Directrice Générale



L'année 2022 s'annonce telle une catastrophe humanitaire avec la guerre en Ukraine qui tue, détruit et lance des milliers de personnes sur le chemin de l'exil et en recherche d'un refuge. A l'heure de revenir sur l'exercice annuel 2021, nous ne pouvons que regretter ce nouveau désastre qui s'annonce et nous promet une année agitée alors que l'an passé fut encore marqué par la terrible crise sanitaire qui touche l'humanité depuis 2020.

Quand les vents de la tempête se lèvent, quand ils soufflent la colère et le désespoir des Hommes, alors il nous faut construire des moulins pour insuffler des énergies nouvelles, mais aussi construire des abris pour que chacun vive dignement. Depuis 2 ans déjà, la prise de conscience collective des difficultés sanitaires et sociales en France et l'urgence à traiter la fragilité des équilibres sociaux, nous ont alertés et ont mobilisé l'ensemble des forces publiques et associatives.

Toute modestie gardée, nous pouvons dire que 2021 a vu une mobilisation et une effervescence exceptionnelles au sein des structures de la Fondation AJD pour développer des actions en faveur des jeunes sans abri, pour accueillir les enfants mineurs migrants, pour protéger les femmes victimes de violence, pour prévenir le décrochage scolaire, pour accompagner les enfants en errance et permettre à chacun de vivre dignement et dans la joie.

Les vents du changement sont venus réveiller les esprits et attiser les idées pour favoriser la création et la réalisation de multiples activités dans nos « maisons ».

Ils ont amené de nouvelles réalisations et nous ont donné la hardiesse de franchir de nouvelles étapes avec nos équipes, nos bénévoles, nos bienfaiteurs, nos partenaires associatifs et institutionnels. Tous, unis, nous avons réussi, et ensemble nous relèverons encore les défis de l'année 2022 !

Rapport Moral

Unir ses forces pour dépasser les catastrophes pourrait être le résumé de cette année 2021 lorsque l'heure du bilan arrive car nous constatons que cette année fut encore marquée par des turbulences sociales massives partout dans le monde et en France, par la crise sanitaire et par des exodes de populations fuyant la guerre et la violence !

Unir ses forces pour le bien-être de l'humain tel a été notre raison d'être en 2021 et nous avons pris les mesures qui s'imposaient face aux multiples besoins en créant de nouvelles réponses dans l'intérêt des familles, des enfants et des adultes vulnérables. Soutenue par des ressources humaines et financières organisées et gérées, la Fondation a consolidé son développement.

S'unir pour agir résume notre année AJD 2021 ! L'union de nos forces nous a permis d'agir au cœur des besoins avec nos partenaires, et de mener à bien des projets importants tels que :

- Le chantier avec la DEETS et la Préfecture pour l'accueil des « jeunes marginaux ».
- La réflexion avec RELYANCE pour la « santé mentale » des enfants placés.
- L'ouverture de la Véloterie en faveur de l'insertion professionnelle des adultes à l'ACI.
- Le lancement du « Revenu de Solidarité Jeunes » (RSJ) sur financements de la Métropole de Lyon.
- La contractualisation avec VIFFIL et la Préfecture en faveur des femmes victimes de violence.
- La mise en œuvre avec l'AIDPS (association intermédiaire de prévention spécialisée) des chantiers permanents d'insertion (financements de l'Etat) en faveur des jeunes.
- La poursuite de notre engagement en faveur du logement très social pour les jeunes (soutien apporté par AJD à l'association ALOJ).
- La création de logements avec la congrégation des Sœurs de Saint-Charles en faveur des jeunes vivant sous le seuil de pauvreté, etc.

Cette créativité nous la devons à nos convictions, certes, mais nous la devons aussi à des financements du gouvernement français et des collectivités territoriales dont la Métropole de Lyon et les Départements, en particulier dans le cadre du Plan pauvreté et du Plan France Relance. Nous avons répondu à de très nombreux appels à projet et construit des partenariats intelligents « gagnant-gagnant » avec d'autres associations.

Cette mobilisation des autorités et des associations a été extraordinaire en cette année 2021 et a permis d'apporter des réponses concrètes aux populations en souffrance (enfance, jeunesse, handicap, grand âge, insertion, prévention).

2021 fut donc une année marquée par l'union partenariale en réponse à des besoins sociaux toujours plus nombreux. Créative et innovante, la Fondation a pu aussi compter sur la mobilisation de ses forces internes constituées par les salariés, les bénévoles, les amis d'AJD, les donateurs, les salariés et mécènes. Elle a pu s'appuyer sur la créativité et l'implication des personnes accompagnées en particulier les salariés en insertion des ateliers de l'ACI et les jeunes de nos établissements qui, entre autres, prêtent main forte aux bénévoles lors des brocantes.

Cela dit, je ne peux conclure ce rapport sans aborder le sujet majeur de l'année à savoir : le recrutement. En effet, malgré cet engagement de tous, notre secteur souffre d'un manque de reconnaissance, les conditions de travail sont difficiles et les salaires au plus bas. Dans une telle conjoncture où l'attractivité des métiers est en berne depuis bientôt une décennie, et malgré les alertes des associations vis-à-vis des Pouvoirs Publics, ceux-ci n'ont pas pris la mesure de cette catastrophe annoncée. Aujourd'hui ces derniers vont devoir réagir au plus vite pour juguler la pénurie de main d'œuvre d'une envergure sans précédent dans notre secteur social et médico-social. L'absence de revalorisation salariale du Ségur pour nos secteurs d'activité a renforcé cette crise et le rattrapage annoncé en 2022 ne permettra pas de compenser l'ampleur des besoins. Pour la première fois en 2021, et ce malgré les risques, nous avons dû faire appel à des intérimaires et personnels non diplômés et non formés pour permettre d'assurer la continuité de service dans les structures AJD qui fonctionnent en rythme continu 24h/24h.

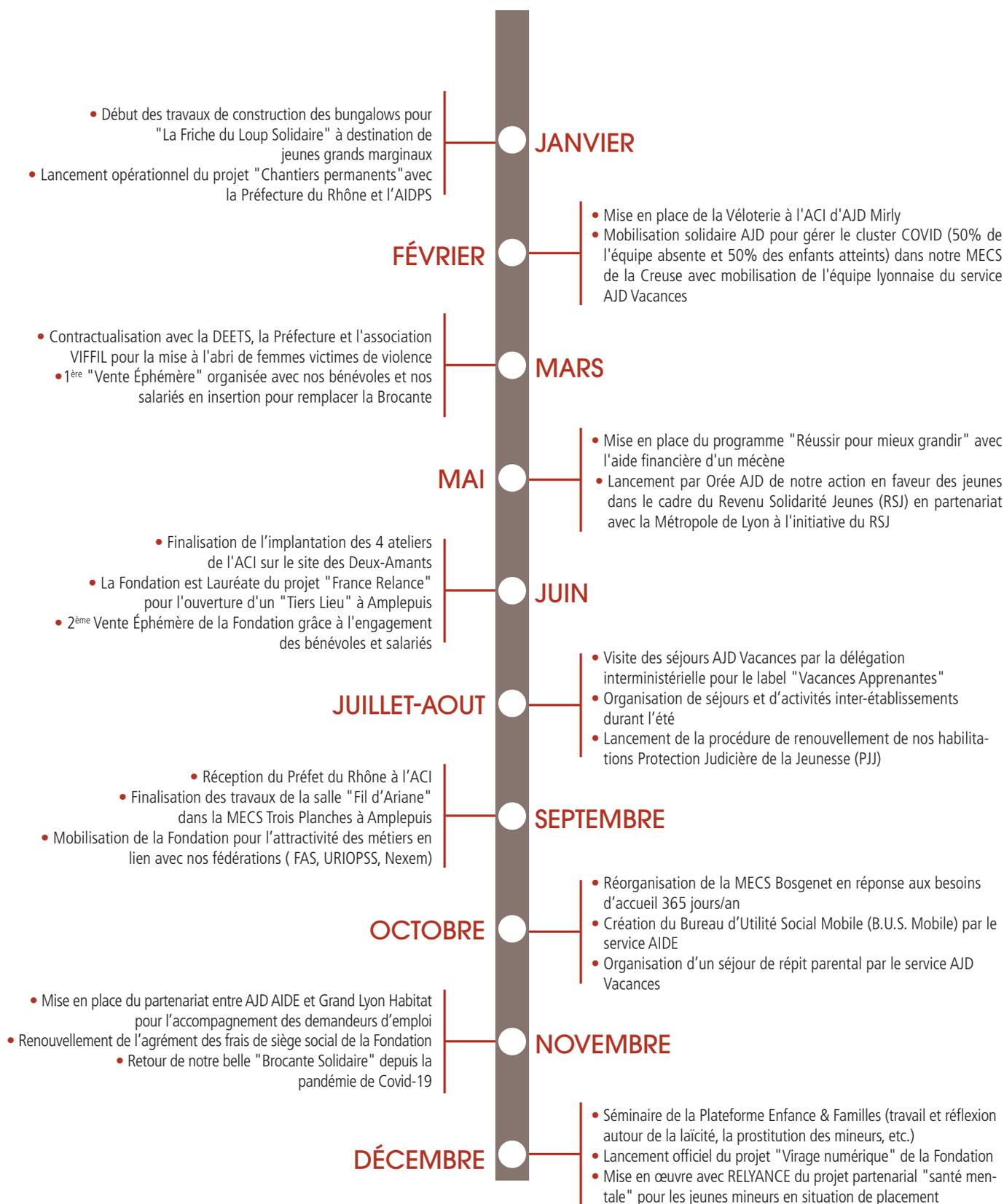
En constant mouvement, les établissements et services agissent au cœur de fortes contraintes professionnelles et réglementaires et néanmoins nos salariés sont restés mobilisés au quotidien en faveur de la sécurité et du bien-être des usagers accueillis. Nous les en remercions sincèrement et sommes conscients à la Fondation de bénéficier d'un fort engagement de nos professionnels.

Pour conclure ce propos je souhaite donc dire combien la Fondation est fière de ses forces vives et de la plus-value de son action construite sur des valeurs humaines, dans le cadre d'une gestion désintéressée et d'une gouvernance démocratique. Ensemble, nous sommes déterminés à poursuivre obstinément cette œuvre au service d'une société plus égalitaire. Notre rôle est d'alerter et de travailler pour abolir les inégalités et pour mettre en œuvre des expérimentations innovantes au service de l'intérêt général. Donner un nouveau départ à des personnes en souffrance et en danger d'exclusion est le seul moyen de soigner la société malade de l'exclusion qu'elle produit elle-même.

Maryse Chevalier

Présidente du Directoire & Directrice Générale

2021 en bref

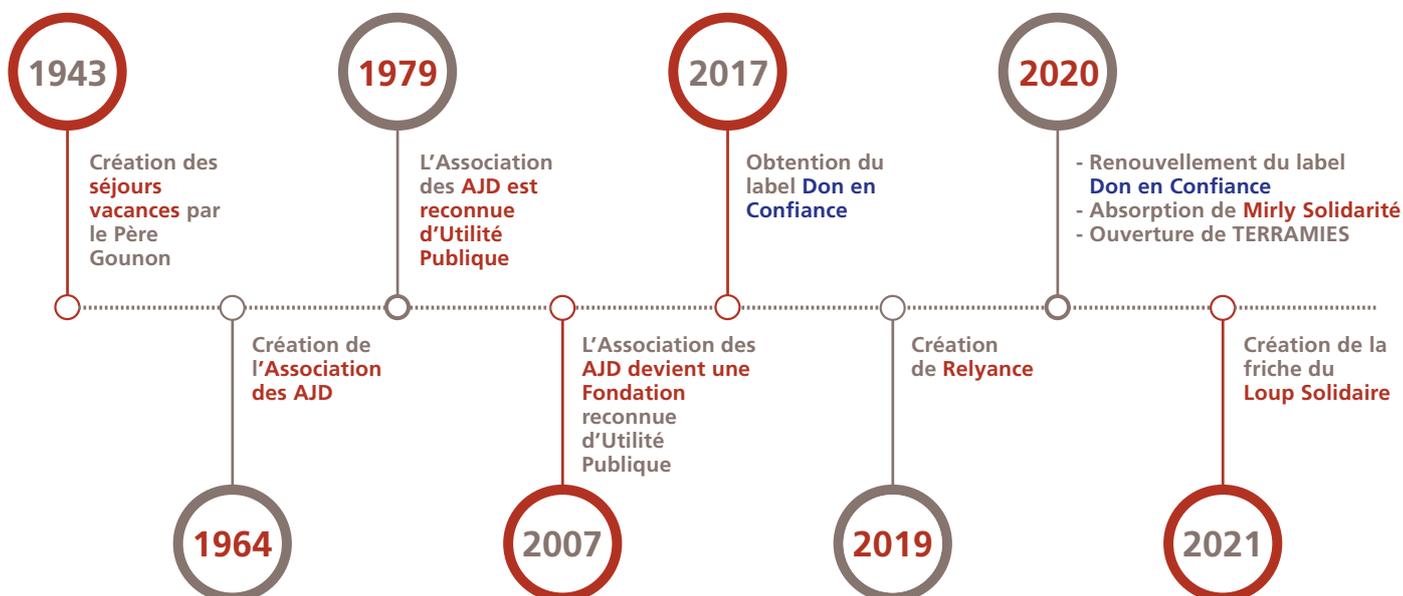


Présentation de la Fondation

L'histoire des AJD

Fondation reconnue d'utilité publique depuis 2007, les Amis du Jeudi Dimanche (AJD) agissent depuis bientôt 80 ans au service de la Protection de l'Enfance et de la lutte contre l'exclusion.

Pendant la 2^{ème} guerre mondiale, au Puy-en-Velay, le Père Maurice Gounon a commencé son œuvre en protégeant des jeunes en difficulté ou en voie d'exclusion. Son but chaque jour était d'aider ceux "qui n'ont personne".



NOTRE MISSION

La Fondation AJD aide et accompagne les personnes les plus fragiles pour qu'elles retrouvent leur place dans la société et construisent leur avenir.

“ *Les Amis du Jeudi Dimanche doivent offrir l'expérience d'une amitié durable* ”

Père Maurice Gounon,
Fondateur des AJD



Des valeurs historiques

L'engagement professionnel et personnel des salariés et bénévoles repose sur des valeurs et convictions d'accueil perpétuées par le Père Gounon : être là pour ceux qui en ont le plus besoin et chercher ensemble des solutions personnalisées qui conduisent à améliorer leurs conditions de vie.

- **ACCUEILLIR** : la première rencontre doit signifier à celui qui arrive, porteur de mille souffrances, qu'il est unique et digne intérêt,
- **ÉDUIQUER** : toute personne a droit à une éducation. Nous accompagnons chaque enfant et adolescent qui nous est confié dans sa scolarité,
- **INTÉGRER** : apprendre à vivre ensemble c'est devenir citoyen. Apprendre à "faire société", c'est d'emblée croire à un futur et avoir envie de créer une histoire avec les autres,
- **PRÉVENIR** : aller à la rencontre des jeunes dans la rue, pour désamorcer les risques de déscolarisation, de marginalisation, de délinquance et de radicalisation,
- **INSÉRER** : donner à chacun confiance en ses capacités grâce à des ateliers qui procurent une première expérience au travail ou à des formations spécifiques organisées par la Fondation.

Qui aidons-nous ?

Bien que la majorité des actions de la Fondation soit dédiée à la Protection de l'Enfance en danger, et à l'hébergement social, elle apporte son aide à toutes les personnes en difficulté :

- **Des enfants et adolescents** âgés de 6 à 18 ans, placés sur décision des juges pour enfants en raison de maltraitances ou de négligences graves,
- **Des jeunes majeurs** en grande précarité orientés par la MVS (Maison de la Veille Sociale), l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance) ou la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse),

- **Des femmes de 18 à 60 ans**, en voie d'exclusion et/ou confrontées à des violences conjugales,
- **Des Mineurs Non Accompagnés** en danger, issus de l'immigration, mis à l'abri sur décision de l'ASE,
- **Des adultes en insertion sociale et/ou professionnelle** en recherche d'un coup de pouce.



Des actions pour "offrir une réponse à chacun"

La Fondation AJD dispose d'un siège social centralisant la gestion de 19 établissements et services à caractère social qui se composent d'un secteur enfance et d'un secteur adulte, avec des réponses telles que :

- Des Maisons d'Enfants à Caractère Social, Foyers d'Adolescents, lieux de vie sécurisés pour les enfants et adolescents, actions loisirs et vacances adaptées offrant un soutien à la parentalité,
- Des centres d'hébergement pour jeunes adultes 18 à 25 ans, des accueils de jour pour l'urgence avec lieux d'écoute, et gestion du numéro 115 jeunes,
- Des actions de prévention et travail de rue avec accompagnement social,
- Des résidences d'accueil pour l'insertion des jeunes de 16 à 30 ans (Foyer de jeunes travailleurs, appartements partagés pour la mise à l'abri d'adolescents mineurs isolés),
- Des ateliers d'insertion professionnelle pour demandeurs d'emploi et pour lutter contre le décrochage scolaire,
- Des dispositifs diversifiés pour aider les femmes victimes de violences,
- Des services d'accompagnement pour les bénéficiaires des minimas sociaux.
- Un Atelier Chantier d'Insertion (ACI) pour la réinsertion par le travail de personnes très éloignées de l'emploi.

LA MÉTHODE AJD

L'ensemble des établissements et services de la Fondation AJD forme un dispositif global avec près de 300 salariés et 200 bénévoles au service d'une réponse souple, diversifiée et adaptée aux besoins de chacun.

Pour chaque personne accueillie et chaque enfant accompagné par nos services, nous élaborons un " projet personnalisé " pour que chacun puisse évoluer et construire son parcours de vie autonome tout en accédant à tous ses droits.

Nous construisons des réponses dans le cadre de nos habilitations et agréments : protection, prévention, accueil d'urgence, insertion sociale et professionnelle, soutien aux parents, accompagnement des plus vulnérables, etc. Nous exerçons notre mission dans une dynamique du " aller-vers ", et visons à favoriser l'accès de tous vers l'autonomie et le mieux-être.



Les établissements de la Fondation

Conseil de Surveillance

12 membres bénévoles
Président : Raoul de Parisot

Directoire

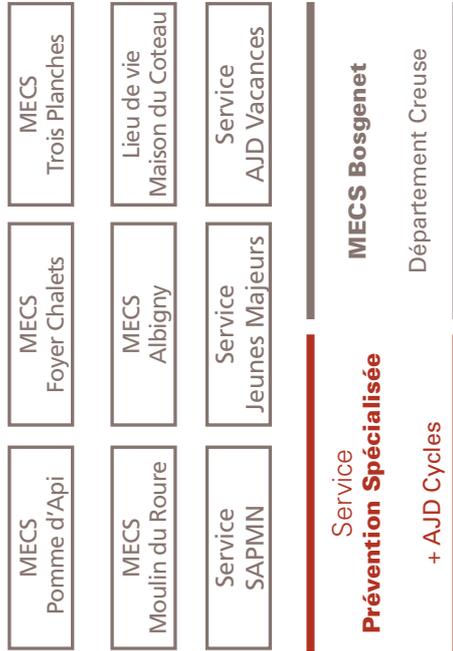
3 membres
Présidente : Maryse Chevalier

Siège

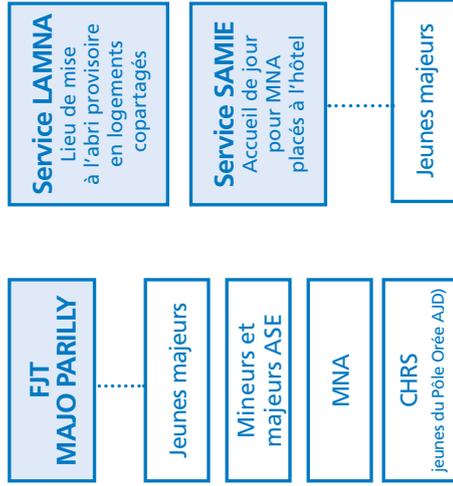
6 fonctions supports
Directrice Générale : Maryse Chevalier



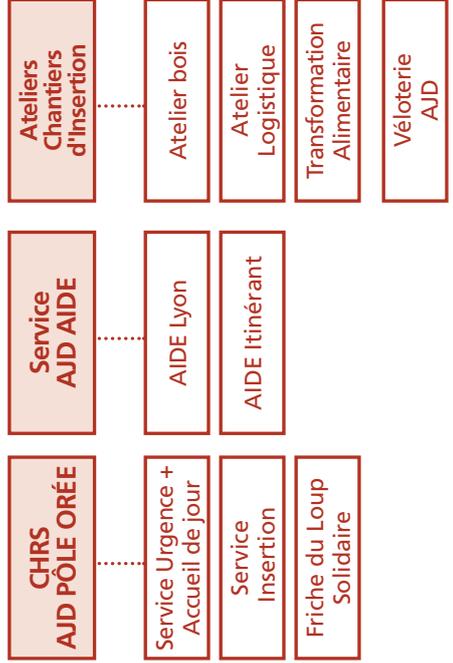
La plateforme enfance & familles



La plateforme MNA



La plateforme Adultes & Insertion



AJD MAJO Logement

Géré par le Directoire

Brocante Solidaire des AJD

Gérée par des Bénévoles

La Fondation compte 19 établissements et services, répartis en trois « plateformes ». Les établissements sont majoritairement situés en région Auvergne-Rhône-Alpes : 16 dans la Métropole de Lyon (69), 1 dans le département du Rhône (69), 1 dans le Puy de Dôme (63) et 1 dans la Creuse (23).

Le siège social & les fonctions supports

Le siège social est composé d'une équipe de 11 personnes sous la direction de la directrice générale. Cette équipe assure les fonctions supports de la Fondation, elle conseille et contrôle les établissements en matière de RH, comptabilité, qualité, communication, patrimoine, administration, etc.

Malgré des besoins accrus par une augmentation significative du nombre de structures et de salariés depuis 2019, l'équipe du siège social est restée stable en 2021. Dans le cadre du renouvellement de notre agrément de frais de siège, la perspective pour l'année 2022 est de renforcer les ressources humaines du siège avec un poste RH et un poste informatique-numérique, ceci permettra de mieux répondre aux besoins des établissements.

Le siège social a mis en place un comité de travail qui se réunit une fois par mois et poursuit son action en faveur d'une cohérence entre les différentes structures. Ce comité gère la veille réglementaire en Comptabilité/RH/Qualité/Sécurité/Communication. Il contrôle l'application des procédures et agit en soutien vis-à-vis des établissements (Commission RH, Cartographie des risques, formation, réponse aux appels à Projet, gestion de la cellule crise Covid, contrôle financier, achats, etc.)

NOUVEAU

En 2021 nous avons créé la commission Formation en lien avec le Conseil Economique et Social de la Fondation (CSE). Présidée par la direction générale en lien avec les responsables RH de la Fondation et 4 élus du CSE, elle vise à promouvoir la formation continue et à accompagner les salariés dans leurs besoins de se former (plan annuel de la Fondation, VAE, CPF, formation d'adaptation à un handicap, etc.)

Le réseau de la Fondation AJD

Les amis de la Fondation aujourd'hui sont des personnes ou organismes privés, mais aussi des entreprises mécènes. Certains amis le sont depuis les débuts, d'autres nous ont rejoint plus récemment. Tous nous soutiennent en vertu de leurs convictions humanistes et de l'intérêt qu'ils portent à nos projets. Le réseau des AJD compte des centaines de personnes engagées depuis la naissance de l'association dont les bénévoles et bienfaiteurs.

— Les organismes institutionnels :

Ce sont les partenaires indispensables à la Fondation. Les services de l'Etat, Préfecture, DPJJ, DEETS, Jeunesse et Sport, Éducation Nationale, Métropole de Lyon, Départements du Rhône, de la Creuse, de la Loire, du Puy de Dôme, Région AURA, Tribunal pour Enfants, pour ne citer que les principaux. Ils sont aux côtés de la Fondation dans chaque projet et dans chaque action. L'année 2021 a confirmé l'excellent dialogue entre la Fondation et les institutionnels.

— Les partenaires associatifs incontournables :

- **RelYance** : La Fondation AJD est impliquée dans le tissu associatif et coopère avec ses partenaires ACOLEA & Fondation Le PRADO dans le cadre de RelYance. Elle s'est engagée avec eux depuis 2019 dans la gestion de son établissement TERRAMIES pour l'accueil des mineurs non accompagnés (MNA).
- **AILOJ** : Le logement des jeunes est une préoccupation constante et la Fondation a soutenu financièrement

son partenaire AILOJ à qui, de plus, elle confie la gestion de 40 logements « très sociaux » pour l'hébergement des jeunes.

- **AIDPS** : association intermédiaire de Prévention spécialisée, l'AIDPS est une structure qui réunit ACOLEA, La Sauvegarde 69 et AJD dans le but de développer des chantiers destinés aux jeunes et ainsi de lutter contre le décrochage scolaire, l'errance de mineurs et la délinquance.
- **CPU** (Coups de Pouce Universitaire) : La Fondation est administrateur du CPU et accompagne des étudiants venus de tous les pays du monde pour étudier en France. Le CPU est une association essentiellement gérée par des bénévoles qui chaque jour travaillent pour améliorer les conditions d'étude de ces étudiants.
- **Dons Solidaires** : Cette association qui collecte des dons non alimentaires auprès des grandes entreprises et les redistribue, est un partenaire important qui permet de soutenir nos publics en grande précarité. D'autre part, elle nous confie du travail de logistique dans le cadre de notre ACI.

- **La Banque Alimentaire du Rhône** : Cette structure dont nous sommes administrateurs avec d'autres associations, nous octroie des denrées alimentaires qui sont redistribuées dans le cadre de notre épicerie sociale et qui servent aussi à nourrir les personnes en précarité (paniers d'urgence, etc.).
- **Les Bénévoles** : La Fondation est inscrite depuis plus de 75 ans dans une dynamique collective portée par des bénévoles engagés au service des actions de la Fondation. Ils agissent toute l'année pour organiser les deux brocantes annuelles à des fins de collecte de fonds et de notoriété. Ils se démènent avec ténacité pour que ces ventes annuelles soient parfaites. Depuis 3 ans maintenant, ils accueillent aussi les salariés en insertion de l'atelier logistique avec qui ils travaillent

pour organiser les ramasses, les inventaires, les aménagements et les expositions lors des brocantes. Ils participent ainsi à la formation des salariés de l'ACI. Merci à eux pour cette implication active et solidaire et merci aussi à nos encadrants techniques, menuisiers, logisticiens et à l'équipe cadre de la Plateforme Adultes Insertion.

- **Les Donateurs** : La collecte de fonds est un objectif fondamental pour donner une liberté d'action à la Fondation et lui permettre d'innover et lancer ses actions sans attendre les financements publics. C'est ainsi que les donateurs nous aident chaque année à financer de nombreux projets dont les séjours parentaux, les séjours enfants, les ateliers d'insertion, les travaux d'amélioration de nos locaux, etc...).



La Gouvernance

La Fondation AJD Maurice Gounon est gouvernée par deux instances : la première permet de gérer et diriger la Fondation, l'autre d'en contrôler sa direction. Ces deux instances permettent d'une part, de s'assurer de la bonne utilisation des fonds publics et privés perçus par la Fondation et, d'autre part, de garantir le bon fonctionnement des établissements.

RAOUL DE PARISOT

Président du Conseil
de Surveillance



Le Conseil de Surveillance

Composé de 12 membres, le Conseil de Surveillance (CS) nomme les membres du Directoire et approuve la politique générale de la Fondation.

Il valide et contrôle les orientations pour garantir la conformité avec les statuts de la Fondation et sa reconnaissance d'utilité publique. Il se prononce sur les stratégies financières et patrimoniales au regard de la dotation de la Fondation.

Le Conseil de surveillance poursuit son objectif de "féminisation" et 2021 a vu l'arrivée de deux femmes nommées au Conseil :
Mesdames Maria Rousset et Josiane Fontaine.

Le Directoire

Le Directoire est composé de 3 membres. La Présidente assure la fonction de Directrice Générale et est secondée par deux chargés de mission, à temps partiel : Monsieur Jean-Louis Bourg, chargé de l'animation des RH et du coaching des cadres. Monsieur Jean-Michel Rochette, chargé des dossiers immobiliers.

Le Directoire définit la politique et la stratégie générale de la Fondation et la soumet au vote du Conseil de Surveillance. Sous la responsabilité de la présidente, le directoire est chargé de l'administration générale, de la gestion et du contrôle des établissements. Pour répondre aux exigences de plus en plus pointues et techniques au sein de notre secteur d'activité, le Directoire est force de proposition et pilote les grands projets de développement de la Fondation en lien avec les établissements.

MARYSE CHEVALIER

Présidente du Directoire
et Directrice Générale



Les chiffres clés 2021



35 familles
(131 enfants et
75 parents)

406 enfants,
adolescents et
parents accueillis
en séjours avec
AJD Vacances



PLATEFORME ENFANCE & FAMILLES

268
enfants, adolescents
et jeunes majeurs
dans nos MECS et
internats

1456
mineurs et jeunes majeurs
pris en charge au titre
de la protection de
l'enfance (ASE & PJJ)

782
jeunes suivis
par les équipes
de Prévention
Spécialisée

71
accompagnements
de MNA
depuis l'hôtel



PLATEFORME MNA

634
Mineurs Non Accompagnés
et jeunes
travailleurs accueillis

346
mises à l'abri de
Mineurs Non
Accompagnés

1559
personnes
hébergées
au sein du
Pôle Orée AJD

217
jeunes travailleurs, jeunes
majeurs, MNA et mineurs
ASE hébergés
au foyer de jeunes
travailleurs de la MAJO
Parilly



PLATEFORME ADULTES & INSERTION

59
salariés en parcours
d'insertion
professionnel
avec AJD Mirly

2480
adultes,
jeunes travailleurs
et familles hébergés

882
personnes
suivies par
AJD AIDE

2021, une année de réflexion pour le vivre ensemble !

La laïcité, une exception à la française

La Fondation AJD Maurice Gounon œuvre pour les personnes vulnérables dans la société. Les jeunes confiés aux éducateurs sont au centre de toutes les attentions. Qu'ils soient nés en France ou ailleurs, mineurs ou majeurs, garçons ou filles, croyants ou à distance de toute affiliation religieuse, ces personnes sont celles pour lesquelles la Fondation AJD consacre son énergie et les moyens d'accompagnement, pour un avenir meilleur et une insertion dans la société qui les accueille, avec ses codes sociaux et ses lois, ses règles et coutumes, son histoire et ses mutations. En 2020, une première "réflexion – formation" sur la laïcité a été initiée avec un intervenant de l'Université Catholique, Michel Younes. Puis, au sein de la Plateforme Enfance & Familles AJD, nous avons décidé en 2021 de poursuivre ce travail en profondeur au sein de nos établissements pour que le vivre - ensemble devienne vraiment une façon d'être, un savoir être chez tous nos jeunes.

“

La création d'un livret sur la laïcité est nécessaire car cette notion reste une exception à la française et son incompréhension peut provoquer des frustrations. ”



Aujourd'hui, le monde change. Il est de plus en plus marqué par des phénomènes relatifs à la mondialisation, à la globalisation, à la numérisation. La mondialisation transforme les frontières, elle raccourcit les espaces et participe aux phénomènes de migration. La globalisation relie les cultures et donne l'impression d'appartenir au village-monde où tout est lié. On ne vit plus dans les îlots parallèles. La numérisation accélère la circulation des informations et des données, elle ouvre aussi des espaces d'échange avec les réseaux sociaux où les groupes se retrouvent par sensibilité. Tout cela participe à ce que l'on pourrait appeler la crise d'identité et sa recomposition avec des identifiants culturels ou religieux, parfois excessifs.

Marqué par des formes de crispation identitaire, voire de radicalisation au nom d'une appartenance religieuse, le monde actuel fait circuler plus facilement les personnes et les idéologies. Depuis la chute du mur de Berlin en 1989, l'ordre mondial et les conflits régionaux ne tournent plus exclusivement autour de l'ancienne ligne de fracture entre " monde libre " et " monde soviétique ", mais autour des idéologies politiques à dimension religieuse. On parle ainsi du " choc des civilisations " englobant les dimensions culturelles et religieuses. Pour différentes raisons, internes et externes, l'islam comme religion se trouve mêlée à ces nouvelles formes d'idéologies politiques.

La récente transformation du Moyen-Orient (chute du califat ottoman, colonisation/décolonisation, émergence des monarchies pétrolières, République islamique d'Iran...) a fait émerger des idéologies islamistes audibles par une partie de la population en quête de sens et de repères. Après une période " d'enfouissement paisible ", l'islam est au-devant de la scène géopolitique internationale. Parallèlement, l'absence d'une connaissance adaptée a accentué des logiques conflictuelles conduisant, sur le plan national, à une forme de fracture, réelle ou ressentie, provoquant des identités marquées par la référence religieuse. En Europe occidentale, ces fractures se ressentent au niveau de l'ambiance générale reflétée par les médias.

Les migrants témoignent d'une mobilité qui transforme les frontières en des lieux de passage, sans forcément une grande préparation psychologique et mentale pour décrypter les enjeux liés à ce type de transformation. Arrivés en France, les migrants " changent de monde ", dans la mesure où la question de la laïcité implique d'autres rapports à la visibilité religieuse, à la neutralité des agents de la fonction publique ou encore à la manière de considérer les choix politiques de la société. Or, la laïcité à la française reste une exception et son incompréhension peut provoquer des frustrations. Vivant dans un contexte en proie aux phénomènes de discrimination, de radicalisation et parfois en tension, la Fondation AJD promeut

pour l'ensemble des encadrants, les outils nécessaires pour une meilleure appropriation de la laïcité. L'actuel livret sur la laïcité qui a été réalisé en 2021 se veut une référence pour une meilleure prise en compte de la laïcité. Il pose les principes juridiques et éthiques qui impliquent le respect du pluralisme, à distance du prosélytisme et du communautarisme en tout genre. Dans ce même état d'esprit, ce livret cherche à donner des clés de compréhension sur la manière d'aborder la diversité religieuse, en fournissant une connaissance pratique sur les réalités religieuses présentes historiquement et majoritairement en France, concernant principalement le judaïsme, le christianisme et l'islam. Il s'agit au fond de décriper les regards, de sensibiliser à la diversité

et de remettre un cadre commun quant à la compréhension des représentations des faits religieux devenus flous dans les médias. Le livret aborde ainsi des situations pratiques, pour aider à mieux discerner les différentes attitudes et la manière d'agir dans des situations analogues. Il traduit les orientations de la Fondation en matière d'application du principe de laïcité dans des structures sociales suivant trois dimensions clés :

- Faire apparaître la posture éducative quand la question religieuse émerge,
- Connaître les contours de la loi pour mieux encadrer juridiquement ces questions,
- Favoriser une ambiance saine où l'on peut vivre-ensemble avec des valeurs partagées.

La parentalité, une notion de reconnaissance avant tout !

Le " vivre ensemble " s'apprend très jeune, et l'éducation familiale doit être le vecteur de ces apprentissages, pour cela les parents ont parfois besoin d'aide qu'AJD propose dans le cadre de son service AJD Vacances. Ce dernier organise depuis 10 ans des séjours familiaux pour les familles qui ne partent pas en vacances. Nous observons très fréquemment





que lors de ces séjours, parents et enfants partagent de bons moments dans une atmosphère familiale apaisée. En " offrant "comme tout le monde des vacances à leurs enfants, pères et mères ont le sentiment d'assumer leur rôle de parents. Les activités réalisées en famille, le partage d'un quotidien détendu contribuent à améliorer les relations entre chacun et à renforcer le plaisir d'être ensemble. Les nombreux échanges entre participants, ou avec les accompagnateurs favorisent aussi l'expression de difficultés et la réflexion sur les réponses à apporter. Ces différentes observations sont souvent relayées par les témoignages de familles et de travailleurs sociaux.

Ainsi progressivement, nous avons acquis la conviction que ce type d'actions basées sur les loisirs et les temps de vacances, permettait aux parents de se sentir davantage reconnus dans leur rôle, et de gagner une plus grande confiance en eux pour assumer leurs responsabilités vis-à-vis de leurs enfants. Ces constats nous amènent à concevoir des séjours, des week-ends, des journées récréatives -culturelles, etc., avec comme objectif principal : **le soutien à la parentalité.**

Certains parents font face à des difficultés de différentes natures : sociales, économiques et éducatives. C'est souvent la " gestion des enfants " qui pose le plus de problèmes, et les temps de vacances ou les week-ends deviennent alors des périodes qui peuvent être redoutables. En effet, durant les temps scolaires, le cadre rythmé par l'école et le corps social, les aident à faire respecter un minimum de règles à leurs enfants.

Pendant les vacances, il y a absence de contraintes et d'activités imposées, amenant les parents à devoir organiser seuls les journées de leurs enfants. Certains se sentent alors démunis et insuffisamment compétents pour y parvenir.

Intervenir en soutien des familles notamment pendant les vacances et les week-ends, a donc toute sa pertinence pour accompagner les parents dans l'éducation de leurs enfants, les aider à être davantage parents, à devenir, ou même redevenir parents. Ainsi, soutenir les parents, c'est aussi aider les enfants.

La démarche adoptée par l'équipe est d'amener les parents à valoriser leurs compétences / habiletés afin qu'ils prennent conscience de leurs ressources, et qu'en les mettant en œuvre, ils dépassent progressivement leurs difficultés et soient réassurés, dans leurs fonctions éducatives.

A l'opposé, conseiller ou dire ce qu'il faut faire à des personnes qui ne sont pas demandeuses reste très souvent inopérant, et d'ailleurs, rares sont celles qui acceptent des conseils ou injonctions et tentent de les suivre.

Les différents projets d'actions et d'activités que nous envisageons, sont essentiellement axés en direction des parents dans l'exercice de leur fonction. Certains d'entre eux pourront même parfois n'être proposés qu'aux seuls parents.

Perspectives 2022

Nous souhaitons disposer de locaux permanents et facilement accessibles qui autorisent une grande souplesse dans l'organisation de projets et permettent aussi d'être réactif pour accueillir des familles et des enfants à différentes périodes de l'année.

— " Un lieu d'accueil " à Lyon

Il s'agira d'un espace de vie convivial avec une fonction d'écoute, de partage et d'entraide. La volonté est que ce soit un lieu que les parents s'approprient en leur laissant une part active au fonctionnement. Le contenu se partagera entre temps formels et temps informels.

Différentes activités seront proposées : des jeux, des sorties, la confection de repas partagés. Et surtout, il sera important que le climat du lieu permette les rencontres, les échanges et l'animation de débats, notamment sur les questions éducatives. La préparation de projets (activités, sorties, séjours) pourra aussi s'élaborer avec les parents.

Des journées récréatives et culturelles offrant la possibilité à des familles d'accéder à des loisirs de proximité peu onéreux tout en partageant des moments de détente entre parents et enfants.

— " Un lieu d'accueil permanent " à créer

Journées ou week-ends, peuvent aussi s'adresser aux familles (souvent des familles monoparentales) d'enfants placés en établissements ou en familles d'accueil, et/ou suivis dans le cadre d'une mesure éducative (AEA, AEMO etc..) qui ont besoin d'être soutenues, soulagées.

Séjours de vacances familiales modulables : pour permettre à des familles en situation de fragilité de partir en séjours " accompagnés ". La proximité relative des agglomérations lyonnaise et stéphanoise permet d'envisager des séjours à la carte, à durée variable pouvant s'adapter aux besoins et aux problématiques des participants. Seraient notamment concernées des familles orientées par des travailleurs sociaux et des salariés des AJD (seuls ou en famille) en insertion par l'activité économique.

- Séjours de répit parental : offrir quelques jours de répit à des mères de familles proches d'une situation d'épuisement pour leur permettre de faire un break, de se ressourcer, et de prendre du temps pour elles.
- Autres séjours de répit : accueillir durant quelques jours des femmes avec ou sans enfants confrontées à des situations de grandes tensions conjugales ou de conflits intrafamiliales, et leur offrir la possibilité de souffler pour se retrouver et prendre soin d'elles.

Un accompagnement sur mesure et des prestations adaptables aux souhaits des différents groupes seront proposés par la Fondation : accueil en pension complète, demi-pension, gestion libre, mise à disposition de salles, aide à l'organisation du séjour, proposition d'un programme d'activités, mise en relation avec les partenaires, mise à disposition de personnels d'animation.



Faits marquants 2021

Chaque jour, les salariés de la Fondation font un travail remarquable pour aider les personnes qui leur sont confiées. Ce sont ceux-là même qui nous permettent, cette année encore, de mettre en lumière ces actualités marquantes de l'année, la signature de nouveaux partenariats, la création de nouveaux séjours, la mise en place de nouvelles actions ou le développement de nouveaux services, toujours dans l'intérêt des publics fragilisés qui sont orientés vers nos structures dans le cadre de notre mission.

La Fondation AJD développe des actions en faveur du logement des jeunes

Le "Campus Saint-Charles" : un projet pour l'accès au logement des jeunes majeurs

La communauté des Sœurs de Saint-Charles a été fondée en 1680 à Lyon, par Charles Démia, prêtre attaché à l'archevêché et fondateur de l'enseignement primaire et gratuit avec les " petites écoles " destinées aux enfants pauvres.



Depuis toujours, la congrégation et la Fondation AJD entretiennent des liens privilégiés.

Récemment, la congrégation a entrepris des travaux permettant de recentrer son activité autour de l'église. Les travaux étant terminés, deux bâtiments sont désormais vacants. Les sœurs ont alors proposé de construire avec AJD un projet de logement solidaire au sein de ces bâtiments.

C'est là qu'est née l'idée du "Campus Saint-Charles". La Fondation AJD mettra en œuvre, grâce à ce lieu adapté, l'accueil des publics de jeunes majeurs de 18 à 25 ans suivis par la Fondation. Elle veut également offrir des réponses nouvelles, en termes de logement pour des jeunes (apprentis ou étudiants) aux revenus modestes. Ces jeunes seront, pour au moins 50 % de l'effectif, issus des établissements de protection sociale de la Fondation.

Avec l'aide des Sœurs Saint-Charles, la Fondation AJD veut créer de bonnes conditions de développement de l'autonomie chez les jeunes logés afin que leur parcours en établissement aboutisse à une insertion sociale réussie.

La Fondation n'a pas aujourd'hui à disposition dans ses outils de telles possibilités de résidence, d'où l'intérêt porté à la proposition des Sœurs.

Habiter dans un studio autonome, non isolé et non loin de l'équipe des travailleurs sociaux, constitue une étape indispensable pour des jeunes au parcours semé d'embûches depuis leur naissance.

Pour aider ces jeunes à entrevoir des perspectives, le site de Saint-Charles est particulièrement bien situé et le projet de construction présenté est de nature à répondre à leurs besoins.

Création d'un Tiers-Lieu dans le Rhône : " L'Atelier "

La Fondation AJD et l'association " L'Atelier " compte parmi les 35 nouveaux lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt "France Tiers-lieux " visant l'ouverture de 300 tiers-lieux " fabriques de territoire ", en France.

" L'Atelier ", un lieu hybride d'apprentissage, de création

et de partage encourageant la mixité sociale a ouvert ses portes à Amplepuis le 9 avril 2022.

Fort de son expérience déployée au service de la protection sociale et de la lutte contre les inégalités, la Fondation AJD Maurice Gounon a souhaité soutenir et



s'investir dans ce projet visant à ouvrir un tiers-lieu à Amplepuis. Cette initiative s'inscrit plus largement dans l'appel à projets national lancé par l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires), dans le cadre du plan France Relance, et visant à ouvrir 300 tiers-lieux sur tout le territoire français d'ici fin 2022.

L'objectif sera de proposer un espace ouvert où le lien social, l'apprentissage, la transmission, le partage et la créativité constitueront le fil conducteur du projet.

L'accès sera ouvert à tous, habitants, entreprises et publics ciblés. Il permettra à chacun de participer à de nombreux ateliers et activités, ou encore de partager et de développer des savoir-faire et des compétences dans de nombreux domaines. Il participera également à l'émergence d'initiatives similaires tout en s'inscrivant dans les actions territoriales en lien avec la transition écologique, économique et sociale.

En parallèle d'un atelier partagé, ouvert à tous autour des métiers du bois (notamment), une plateforme dédiée aux apprentissages et à l'insertion à destination de jeunes accompagnés par la protection de l'enfance, les services de prévention spécialisée et les services de droit commun, viendra compléter les initiatives et les offres des structures d'accompagnements déjà présentes sur le territoire.

Fidèle à ses valeurs de solidarité, la Fondation AJD expérimente au travers de ce tiers-lieu, le pilotage d'un projet issu d'un collectif citoyen.



Le retour de la Brocante Solidaire



Après une période difficile du fait des restrictions sanitaires et confinements successifs en 2020, l'année 2021 a été l'année de la réouverture progressive. Notamment de notre grande Brocante Solidaire, événement lyonnais, reconnu pour sa convivialité.

En 2020, nous avons entièrement revu la disposition des lieux et travaillé sur la mise aux normes sanitaires pour nous permettre, dès le printemps 2021, d'organiser nos ventes. Ces ventes dites "éphémères" ont permis de relancer doucement la Brocante avant la grande vente qui a eu lieu en novembre 2021, première "vraie" Brocante Solidaire organisée par la Fondation depuis la pandémie.

La fréquentation des ventes éphémères a été satisfaisante bien que limitée par les jauges sanitaires, mais la brocante de novembre a été un grand succès avec le retour en force des visiteurs.

Au cours de la Brocante Solidaire d'hiver, nous avons eu l'honneur d'accueillir de nombreux partenaires de la Fondation AJD, notamment Monsieur le sous-préfet David Roche de la Préfecture du Rhône et Madame la vice-présidente Lucie Vacher de la Métropole de Lyon. Cela a été l'occasion de leur présenter les activités d'AJD Mirly (l'Atelier Chantier d'Insertion de la Fondation) et d'AJD Cycles (atelier vélo du service de Prévention Spécialisée).



La plateforme enfance & familles

La Plateforme Enfance & Familles de la Fondation AJD regroupe 9 établissements et services de la Fondation dédié à l'accueil de mineurs au titre de la Protection de l'Enfance.

Née en 2020, elle a pour objectif de rompre avec la logique de places en établissement au profit d'une logique de parcours dont l'utilisateur est à une place centrale. La Plateforme permet de construire le projet avec la personne accueillie dans une pluralité de " réponses " et de lieux d'accueil et de passer d'un lieu à un autre à partir d'une orientation initiale vers la plateforme.

La mobilisation de toutes les ressources nécessaires au sein de la plateforme active des complémentarités et permet d'atteindre l'objectif final : permettre à l'utilisateur l'accès au milieu ordinaire.

Travail inter-plateforme sur la laïcité au sein des AJD



Tout au long de l'année, l'ensemble des équipes de la Plateforme Enfance & Familles a eu l'occasion de participer à des séances de formation dédiée à la laïcité, animée par Michel Younès, maître de conférences à la faculté de théologie et directeur du Centre d'Études des Cultures des Religions de l'Université Catholique de LYon.

Après une première sensibilisation sur la question de la laïcité, la poursuite de ce travail en 2021 a permis de faire face, de la meilleure façon possible et en profondeur, aux questions qui touchent la société dans son ensemble et à la laïcité en particulier.

Avec l'aide de Michel Younès, le groupe de réflexion a pu dégager, à travers des exemples concrets : des éclairages, des orientations phares et des postures éducatives à adopter en fonction de chaque situation.

Pour conclure cette formation, la Fondation a collaboré avec Michel Younès pour l'édition d'un livret détaillé reprenant chaque cas pratique et position de la Fondation, tout en donnant un éclairage pédagogique et théologique sur les situations évoquées.

Ce livret a été remis à tous les salariés de la Plateforme Enfance & Familles. Il leur sert de guide pour et apporter des réponses concrètes aux questions éventuelles des jeunes relatives à la laïcité.

Réflexion autour de la prostitution des mineurs

La prostitution des mineurs est un phénomène en augmentation régulière et devient un sujet de préoccupation prioritaire pour la Fondation AJD et ses missions de protection de l'enfance.

Ces cinq dernières années, les chiffres ont explosé. Entre " 7 000 et 10 000 adolescents se prostitueraient en France ", parfois dès 12 ans, selon les associations. Parmi eux, près de 50% ont déjà vécu dans leur enfance des violences familiales et/ou sexuelles, avant de se prostituer. En effet, si les victimes de proxénétisme sont majoritairement des jeunes filles, de 15 à 17 ans en moyenne et provenant de tous les milieux sociaux, un grand nombre d'entre elles sont issues de parcours en protection de l'enfance avec des situations de rupture familiale marquée.

En 2021, la Fondation AJD a travaillé en lien avec ses partenaires à l'Aide Sociale à l'Enfance et à la Protection Judiciaire de la Jeunesse de la Métropole de Lyon pour proposer des actions innovantes dans l'accueil de ces mineures en danger.

Deux pistes ont été proposées :

- **Sensibiliser** : Il est prioritaire de sensibiliser les jeunes, le plus tôt possible, car l'éducation et la compréhension de notre société et de ses dérives restent les meilleurs moyens de les protéger. Il faut aussi améliorer l'éducation à la sexualité et à l'égalité entre les sexes, ce qui permettrait d'agir à la fois sur la prostitution mais aussi sur les violences au sens large.
- **Créer des places d'accueil spécialisées** : Dans la pratique éducative de la Fondation avec

les mineurs confiés, des circonstances particulières accroissent la possibilité de basculer dans la prostitution : une rupture familiale, une période d'errance (fugue) ou des addictions à l'alcool ou aux drogues. La direction de la Plateforme Enfance & Familles a donc réfléchi au besoin de créer des structures spécialisées d'hébergement afin d'éviter que les jeunes filles secourues ne soient contraintes de passer par des foyers d'accueil d'urgence ou par l'hôtel et, de manière générale, là où leurs proxénètes les retrouvent systématiquement.

Le travail de réflexion se poursuit en 2022 et nous espérons pouvoir bientôt mettre en œuvre les actions imaginées au cours de nos rencontres avec les partenaires.



Engagement avec la Fédération Citoyens et Justice



La Fondation AJD et la Plateforme Enfance & Familles sont engagés auprès de la Fédération Citoyens & Justice, fédération nationale très impliquée et reconnue pour son expertise sur le droit pénal des mineurs et des majeurs.

Ainsi, quand la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) a mis en place, au niveau national, les états généraux du placement en impliquant tous les territoires PJJ de la fonction publique ainsi que le secteur habilité (associations et Fondations), Mustapha Khaldi, (Directeur de la Plateforme Enfance & Familles) représentait la Fondation AJD pour la Fédération Citoyen et Justice.

Toutes les thématiques du cadre du placement ont été évaluées, tant au niveau de l'usager que par le spectre du salarié et la Fondation a participé aux différents travaux et séminaires sur la globalité des prises en charge dans le cadre du placement qui devraient aboutir à des assises du placement, courant 2022.

Par ailleurs, Mathieu Mollereau, Directeur Adjoint de la Plateforme Enfance & Familles AJD, a participé avec Citoyens et Justice à une audition à l'Assemblée Nationale par le député LREM Bruno Questel et deux inspecteurs généraux du ministère de la justice dans le cadre d'une mission parlementaire portant sur l'aumônerie pénitentiaire et l'application du principe de neutralité dans les établissements et services de la protection judiciaire de la jeunesse et du service associatif habilité.

Création du dispositif " Réussir pour mieux grandir "



Les équipes de la Plateforme Enfance & Familles ont fait le constat qu'il était difficile pour les éducateurs, très pris dans le quotidien et les urgences, d'assurer un suivi et un accompagnement régulier des jeunes dans la réalisation de leurs devoirs ou leurs révisions.

La plupart des jeunes accueillis dans les établissements de la Fondation rencontrent des difficultés qui ne leur permettent pas toujours de comprendre ce qui est attendu d'eux par l'institution scolaire. Leurs conditions de vie n'ont pas toujours été favorables à des apprentissages sereins, entraînant, pour certains, un retard global, tant au niveau scolaire que lexical. C'est ce que confirme l'étude "Echec et retard scolaire des enfants hébergés par l'Aide Sociale à l'Enfance " (ASE).

La Fondation, faisant des constats similaires à cette étude, a souhaité mettre en œuvre des actions d'accompagnement à la scolarité à travers le projet " Réussir pour mieux grandir " .

En 2021, nous avons répondu à un appel à projet du ministère des solidarités et de la santé, dédié à l'accompagnement et au soutien scolaire des jeunes confiés à l'ASE, mais nous n'avons pas été retenus.

C'est grâce à un généreux mécène de la Fondation que ce projet a pu voir le jour ! " Réussir pour mieux grandir " a donc commencé à aider les jeunes dans 4 établissements de la Plateforme Enfance & Famille en 2021 à travers plusieurs ateliers : un atelier " coup de pouce aux devoirs ", un atelier " prépa d'examens ", un atelier " parler, écouter, écrire " et un atelier socio-culturel.



Le " Fil d'Ariane" opérationnel

La construction du " Fil d'Ariane " au sein de la maison d'enfants Les Trois Planches, touchait à sa fin en juillet 2021. Les finitions en bois et plâtre sont moins spectaculaires que l'élévation des murs, ou la pose des isolants mais, pas à pas, le chantier se finalise au plus grand bonheur de tous. Le temps des vacances a été bien employé en cette fin d'année scolaire.

Cette auto-construction réalisée avec le soutien de professionnels va rester dans la cour des Trois Planches et témoigner que, si le pari était un peu fou il y a 1 an, il se conclut aujourd'hui par une belle réalisation s'inscrivant parfaitement dans l'environnement de l'établissement.

Cette salle va apporter aux jeunes et à l'équipe éducative un outil manquant dans l'établissement. Elle va permettre de recevoir décemment les familles dans un cadre adapté et agréable.



Les jeunes (Trois Planches et Prévention Spécialisée de Tarare) qui ont participé à cette construction vont laisser les traces de leur passage dans l'établissement de manière significative et positive.

Le " Fil d'Ariane " est celui qui permet de ne pas rompre le lien. L'équipe éducative des Trois Planches, avec ce projet collaboratif, éducatif et écologique, est confiante et sait que ce nouvel espace de partage convivial facilitera le travail de lien avec les familles.



La prévention spécialisée

Le Service de Prévention Spécialisée de la Fondation AJD, créé en 1987, intervient dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) sur 13 territoires du Département du Rhône et de la Métropole de Lyon. Il est constitué de 8 équipes éducatives mixtes qui vont à la rencontre des jeunes dans leur environnement habituel : au collège, dans la rue, au pied des immeubles, etc.

L'objectif principal est d'accompagner les jeunes à devenir les citoyens de demain, de soutenir les parents dans l'éducation de leurs enfants, d'aider à l'insertion sociale et professionnelle. L'objectif secondaire est de maintenir une présence sociale, recréer du lien dans les quartiers et favoriser le pouvoir d'agir des habitants.

Les projets avec l'AIDPS



L'AIDPS est l'Association Intermédiaire Départementale de Prévention Spécialisée du Rhône qui pour objet d'assumer les fonctions d'employeur des jeunes intégrant des chantiers éducatifs.

Elle est gérée par les 3 services associatifs de Prévention Spécialisée ACOLEA / AJD / SAUVEGARDE 69. En 2021 la Préfecture du Rhône a sollicité l'AIDPS pour créer des chantiers permanents d'insertion sur le territoire de la Métropole de Lyon. La Fondation AJD en tant que partie prenante du comité de pilotage de l'AIDPS reçoit des jeunes en chantier permanent dans son atelier "AJD Cycles". Ce dispositif a permis de prendre en charge un total de 175 jeunes et de les rémunérer, (165 parmi ces jeunes ont été suivis par le Service de Prévention Spécialisée de la Fondation AJD.

Les chantiers permanents éducatifs d'insertion doivent se développer et se poursuivre en 2022.



La plateforme MNA

Depuis 2006, date de création du premier service AJD d'accueil des Mineurs Isolés Etrangers (le SAMIE) le nombre de ces jeunes (nommés aujourd'hui : Mineurs Non Accompagnés (MNA) arrivant sur le territoire de la Métropole de Lyon, ne cesse de progresser. La Fondation AJD a fait tout ce qui est en son pouvoir pour aider ces jeunes et assurer leur accueil depuis déjà 15 ans !

L'accueil des MNA a pris une part de plus en plus importante parmi les actions de la Fondation, ce qui a justifié la création de la plateforme MNA qui regroupe aujourd'hui les dispositifs : LAMNA (192 places de mise à l'abri), SAMIE (accompagnement de 45 MNA hébergés à l'hôtel), MAJO Parilly (30 places d'hébergement au sein du Foyer de Jeunes travailleurs).

Réflexion sur l'évolution du SAMIE

La prise en charge des Mineurs Non Accompagnés (MNA) au sein de la Métropole de Lyon a beaucoup évolué ces dernières années. De nombreuses places ont été créées pour sortir ces mineurs vulnérables de l'hôtel et leur proposer un hébergement plus adapté et une réelle mise à l'abri.

Cela a eu un impact important pour le SAMIE (Service d'Accompagnement des Mineurs Isolés Etrangers), qui a pour mission d'accompagner les MNA hébergés à l'hôtel, et a vu son nombre de suivis diminuer fortement.

En 2021, pour pallier la baisse du nombre de MNA, le SAMIE a mené une réflexion avec la Métropole de Lyon sur la possibilité d'accompagner des jeunes de 18 à 21 ans, ex-MNA et bénéficiaires d'un "contrat jeune majeur", hébergés à l'hôtel.

Ce changement de publics nécessite un accompagnement différent, orienté vers la recherche et/ou le maintien de l'emploi, et l'autonomie financière.

Après quelques mois de mise en pratique et des résultats concluants, le SAMIE aimerait aller plus loin dans la démarche et officialiser auprès de ses partenaires son habilitation à accompagner des jeunes majeurs pour l'année 2022.





La plateforme Adultes & Insertion

La Plateforme Adultes et Insertion regroupe trois établissements aux missions complémentaires et à la philosophie commune : accueillir dans un environnement sécurisant, avec un espace d'écoute bienveillant, afin de mettre en œuvre le projet des personnes accueillies selon leur rythme.

L'objectif de la Plateforme est de permettre au public reçu d'acquérir une autonomie sociale, économique et de s'inscrire dans la citoyenneté.

Les collaborateurs du Pôle Orée AJD s'engagent à refuser l'abandon et l'exclusion, principes fondateurs de la Fondation AJD. Pour ce faire, les missions de la Plateforme portent sur : l'hébergement en urgence, l'hébergement d'insertion, l'accompagnement social et professionnel de demandeurs d'emploi, le retour à l'emploi par la mise en situation de travail.

Toutes les missions Urgence, Insertion et Emploi, s'inscrivent dans le schéma rhodanien et métropolitain des solidarités. La Plateforme Adultes & insertion est repérée sur le territoire pour son savoir-faire et savoir-être avec les jeunes de 18 à moins de 25 ans, mais aussi avec les plus de 25 ans. Cette complémentarité « âge jeune » et « âge mature » nous permet de mettre en place un fonctionnement basé sur l'intergénérationnel et la mixité qui compose notre société.

Création de la " Friche du Loup Solidaire "



La Fondation AJD a été sélectionnée suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour "l'accompagnement de personnes en situation de grande marginalité" dans le cadre d'un lieu de vie innovant à dimension collective.

Le cahier des charges exigeait la création d'un lieu innovant et à dimension collective, accueillant des jeunes avec animaux. En effet, la majorité des établissements d'accueil refusent les chiens, ce qui pousse certains publics en marge à choisir la rue.

Ce projet porté par le Pôle Orée AJD de la Plateforme Adultes & Insertion de la Fondation, a été soumis à la Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement (le Logement d'Abord) qui l'a validé.

L'ambition du projet est d'accueillir 12 jeunes de 18 à 25 ans, dans des "bungalows" individuels, situés dans une ancienne friche industrielle.

La construction des bungalows a commencé durant l'été 2021 et a été confiée à l'atelier menuiserie de l'Atelier Chantier d'Insertion (ACI) de la Fondation : AJD Mirily.

Les premiers jeunes, orientés par les maraudes Lyonnaises, ont été accueillis dès le mois de novembre.

Mise à l'abri de femmes victimes de violence

Chaque jour, la Fondation AJD et les équipes d'éducateurs et de travailleurs sociaux luttent pour la protection des femmes victimes de violences familiales et intrafamiliales. A l'occasion de la journée internationale du Droit des Femmes 2021, nous nous sommes engagés aux côtés de la Préfecture du Rhône pour aller plus loin dans la mise à l'abri des femmes en danger en ouvrant deux nouveaux studios de mise à l'abri. Cette mise à l'abri est essentielle pour les femmes victimes de violences et ne peut se faire qu'en travaillant avec la Police et la Gendarmerie.

La signature d'une convention qui réunit plusieurs associations permet de travailler plus efficacement, main dans la main. Merci à la Préfecture du Rhône et à la Maison de la Veille Sociale pour leur confiance.



Partenaires du " Revenu Solidarité Jeunes " (RSJ)

La crise a sérieusement affecté le niveau de vie des Français les plus précaires dont de nombreux jeunes étudiants, apprentis, en recherche d'emploi qui sont restés sur la touche toute l'année 2020 avec une crise qui perdure et des petits boulots qui restaient au point mort encore en 2021 !

Dans le contexte de la mise en place et du déploiement du "Revenu Solidarité Jeunes" adopté au Conseil de la

Métropole de Lyon, le 15 mars 2021, la Commission Permanente du Grand Lyon a décidé d'accorder une subvention de fonctionnement à plusieurs associations partenaires pour favoriser l'accès des jeunes à ce dispositif et pour leur offrir un suivi adapté à leur situation.

Le dispositif permettra d'accompagner environ 1 500 jeunes métropolitains pour l'année 2021. La Fondation AJD, s'est portée volontaire parmi d'autres pour animer ce dispositif d'insertion aux côtés des missions locales et a recruté un conseiller en insertion professionnelle pour accompagner les demandes des jeunes et le suivi du droit au RSJ de ceux accueillis au sein de ses différentes structures. L'action réalisée permet de renforcer la dimension "d'aller-vers" du dispositif en favorisant des rencontres avec les jeunes dans les lieux qu'ils fréquentent.

Notre accueil de jour de l'Orée AJD qui reçoit les demandes du public 18-25 ans, dont celles de jeunes sans domicile fixe, est au centre de cet accompagnement qui a pour but, grâce à un revenu minimal répondant aux besoins fondamentaux du jeune, et grâce à un accompagnement régulier et personnalisé, de redonner à chacun le ressort nécessaire pour rebondir au plus vite dans son évolution personnelle et professionnelle.



Lancement du BUS (Bus d'Utilité Sociale) Mobile

Dans le cadre du Plan France Relance, la Fondation AJD est lauréate d'un appel à projet pour développer une mission " d'Aller vers " en milieu rural. Bientôt une équipe ira vers ceux qu'on ne voit jamais, "les invisibles" qui vivent dans des zones reculées du Département. Isolés, sans ressources, ils ne font pas valoir leurs droits et survivent difficilement dans un monde qui les dépasse. Nous arpenterons les routes du département du Rhône avec un Bureau d'Utilité Sociale Mobile (B.U.S) pour proposer un accueil, une écoute ou une réponse immédiate, ainsi que :

- La distribution alimentaire et hygiène
- Un accompagnement social
- Une aide aux démarches administratives
- Un accès numérique

Ce projet verra le jour définitivement en 2022 en lien avec nos partenaires institutionnels mais d'ores et déjà les contacts et recrutements sont en cours et le bus a pu être commandé grâce à des dons de généreux mécènes.



Ouverture de la " Véloterie "



Dès la fin d'année 2020, l'Atelier Chantier d'Insertion de la Fondation, AJD Mirly, avait la volonté de diversifier ses activités, au-delà de l'atelier bois, déjà existant au moment de la reprise de l'association Mirly Solidarité. Après avoir développé un atelier logistique, l'idée est venue aux équipes de la Plateforme Adultes & Insertion de créer un atelier vélo professionnel. Cela avait du sens car la Fondation a déjà un savoir-faire. En effet, " AJD Cycles " à Caluire, qui existe

depuis plus de 20 ans, récupère les vélos de particuliers qui veulent en faire don et les rénovent avec des jeunes en stage rémunéré, accompagnés par le Service de Prévention Spécialisée des AJD.

Après avoir élaboré le projet, la Direction de la plateforme l'a présenté à la DEETS qui l'a validé. C'est ainsi qu'a commencé la création de la " Véloterie " !

Cet atelier permettra de contribuer à la formation et à l'insertion

professionnelle de personnes qui rencontrent des difficultés dans l'élaboration de leur projet de vie car elles n'ont pas de qualification ni d'emploi.

8 personnes pourront bénéficier d'un Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) ainsi que d'un accompagnement personnalisé assuré par des encadrants techniques. Pour ces personnes, l'atelier de la " Véloterie AJD " sera une véritable opportunité de se former à un nouveau métier et d'acquérir de nouvelles compétences.

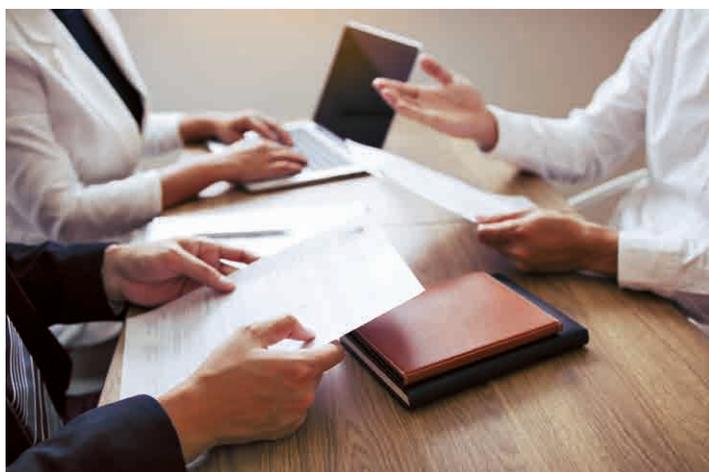
La mise en place de l'atelier a commencé dès le mois de janvier 2021 et si cette activité vise à soutenir l'emploi elle vise aussi et surtout la mobilité durable.

Aujourd'hui, la " Véloterie AJD " est ouverte au public avec 200 m² dédiés à la restauration, l'entretien et la vente de vélos de seconde main, dans le quartier de Gorge de Loup à Lyon.

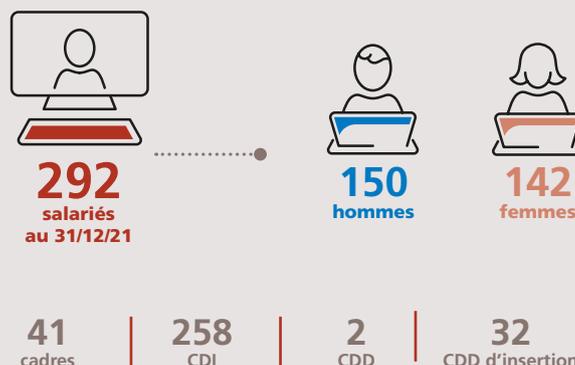
Les fonctions support : au service des établissements

En soutien aux établissements, la Direction Générale et les fonctions supports du siège social travaillent tout au long de l'année pour s'assurer du bon fonctionnement de la Fondation AJD, à tous les niveaux. Stabilité financière, politique RH, amélioration continue de la qualité, gestion du patrimoine, communication, levée de fonds, partenariats, etc. Autant de tâches qui sont nécessaires pour contrôler, faire vivre et faire évoluer la Fondation.

Les Ressources Humaines



Chiffres clés 2021



Le service ressources humaines de la Fondation est composé de trois personnes : deux responsables RH et d'une assistante RH.

Le rôle est d'accompagner les établissements et la Fondation dans la gestion du personnel (recrutements, rédaction des fiches de poste, gestion des entrées et

des sorties, etc.), la gestion des paies et les formations professionnelles individuelles et collectives.

Une des deux responsables RH assume aussi le rôle de Data Protection Officer (DPO) de la Fondation et gère les dossiers en lien avec les RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données).

La Qualité

La Directrice Qualité de la Fondation est en charge d'aider les établissements à l'amélioration continue de la qualité de l'accueil des usagers.

La Directrice Qualité est la garante de la bonne utilisation des outils de la loi 2002.2, relative aux droits des personnes hébergées. Elle réalise avec les établissements les évaluations internes, les procédures à tous les niveaux de l'accueil et suit le plan d'action général des établissements.

Par délégation de la Directrice Générale, la Directrice Développement, Qualité - Évaluation, définit et met en œuvre la politique qualité de la fondation.

Elle étudie les opportunités de développement internes et externes, coordonne l'adaptation de l'offre et le

développement de projets innovants. Elle organise la méthode et la coordination des réponses aux appels à projets et appels d'offre.

Elle assure une activité de veille portant notamment sur les évolutions réglementaires applicables aux champs d'activités de la Fondation, aux politiques publiques et à la gestion des risques liés à l'activité des établissements.

En appui aux directeurs d'établissement elle prépare et met en œuvre le pilotage des démarches et procédures d'évaluation interne et en fixe la méthodologie. Elle élabore la cartographie des risques liés à l'accompagnement d'usagers, majeurs et mineurs fragiles, et met en œuvre les méthodes correctives en lien avec les cadres des établissements.

Le patrimoine & l'environnement du travail



Le responsable Environnement du Travail a pour fonction d'assurer la gestion logistique et l'encadrement d'équipes techniques éventuellement présentes sur un ou plusieurs sites d'accueil de la fondation.

Il conçoit et met en œuvre le cadre de sécurisation de l'hébergement des publics accueillis par les établissements que gère la Fondation prioritairement dans ses maisons d'enfants et centres d'hébergement.

Il conseille les cadres des établissements relativement à la sécurité des biens et des personnes. Il assure une activité d'achat dans le cadre d'une politique de développement durable.

Ses compétences lui permettent d'assurer la conduite de projet, la gestion technique et logistique du patrimoine, la prise en compte des orientations du développement durable.

Il assure un conseil technique auprès de la directrice générale et des cadres des établissements.

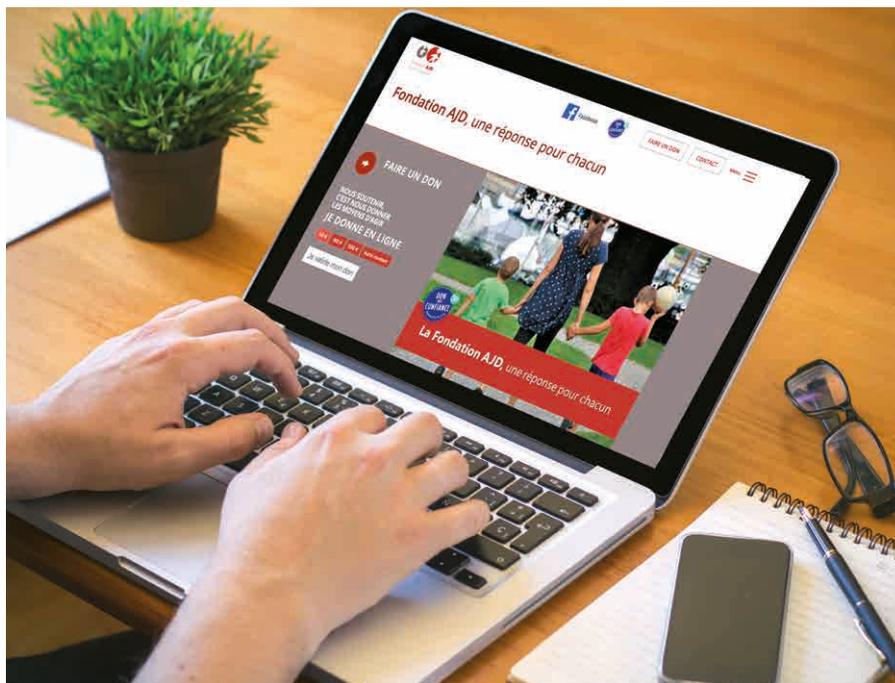
La communication

Le responsable de Communication, Fundraising & Mécénat de la Fondation assure la communication interne et externe de la Fondation et de ses établissements.

Il accompagne la relation avec les donateurs et développe la levée de dons pour la Fondation AJD.

Il gère l'organisation des projets événementiels (de collectes ou d'événements spécifiques des établissements) ainsi que le développement du mécénat et des partenariats avec les entreprises.

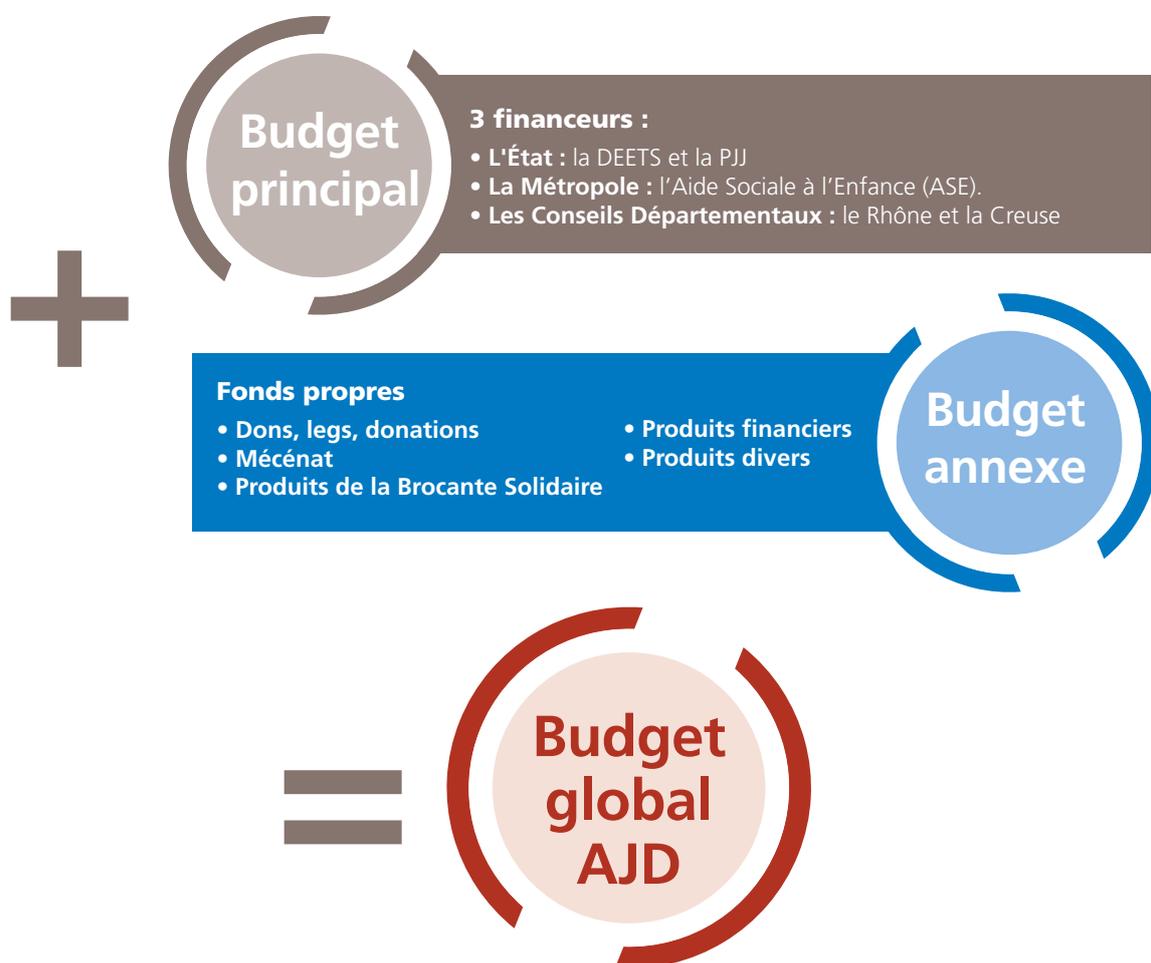
Il anime les réseaux sociaux et le site internet de la Fondation et publie la revue trimestrielle Histoires Vraies.



Les ressources financières



Pour mieux comprendre les finances de la Fondation AJD, il est utile de rappeler le schéma suivant :



Au 31 décembre 2021, les fonds propres de la Fondation s'élevaient à 17 864 K€.

Ils comprennent notamment la dotation de la Fondation à hauteur de 14 781 K€, qui est composée d'un patrimoine immobilier pour un montant de 12 793 K€ et de placements financiers pour 1 988 K€.

La hausse des fonds propres de la Fondation au 31 décembre 2021 repose principalement sur le résultat de la Fondation.

— Sur le plan financier :

La Fondation retient en matière de legs, le strict principe comptable appliqué aux fondations en comptabilisant les legs en produit par le biais du compte de résultat dès l'acceptation de ces derniers.

La Fondation dispose d'un parc immobilier significatif qui constitue l'essentiel de son patrimoine. Il comprend 51 tènements immobiliers, d'une valeur brute comptable de 14 557 K€.

L'endettement de la Fondation sur fonds propres (capital restant dû des emprunts) s'élève à 1 390 K€ au 31 décembre 2021 (1 536 K€ en 2020). En 2021, les emprunts opérationnels d'un montant de 1 529 K€ (1 746 K€ en 2020) ont leurs frais financiers, qui sont, dans la plupart des cas en quasi-totalité couverts par les prix de journée, les tarifs journaliers ou les dotations globales des établissements supportés par les organismes de tarification.

La trésorerie nette de la Fondation s'élève au 31 décembre 2021 à 6 780 K€ (6 266 K€ en 2020).

— Sur le plan des activités :

La Fondation a enregistré pour l'année 2021 des produits à hauteur de 23 482 K€ (22 763 K€ en 2020) :

- Principalement composés de prix de journée, de dotations globales des établissements et de subventions : 20 090 K€ (20 447 K€ en 2020).
- De prestations de services et d'hébergement liés au fonctionnement de nos établissements : 757 K€ (765 K€ en 2020).
- Des autres produits : 2 635 K€ (1 550 K€ en 2020).

L'activité des établissements dans leur ensemble reste stable.

En ce qui concerne les charges, pour la majeure partie des établissements, elles ont été contenues dans le cadre de leur enveloppe budgétaire respective.

Parmi nos différentes ressources, le bénévolat et le mécénat sont très importants. Ils permettent le financement de nouveaux projets et de soutenir les actions mal ou non-financées. Sans cette générosité de chacun, ces actions ne pourraient perdurer dans le temps.

Les tableaux des pages suivantes donnent le détail des grands agrégats des éléments financiers de cet exercice.

Bilan au 31 décembre 2021



Bilan au 31 décembre 2021

ACTIF <i>(en euros)</i>	2021			2020
	Montant brut	Amortissements & provisions	Montant Net	Montant Net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	180 013	167 170	12 843	30 130
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	25 525 968	10 695 547	14 830 421	15 173 032
Terrains	2 410 444		2 410 444	2 415 994
Constructions et agencements	18 348 516	7 733 728	10 614 789	10 814 728
Installations techniques, matériel et outillage	633 971	478 833	155 137	212 305
Autres immobilisations corporelles	3 717 070	2 482 986	1 234 083	1 477 316
Immobilisations corporelles en cours	205 968		205 968	252 690
Biens recus par legs ou donation destinés à être cédés	210 000		210 000	
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES & CORPORELLES	25 705 981	10 862 717	14 843 264	15 203 162
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	467 585	282 815	184 771	285 422
Participations et créances rattachées à des participations	6 954		6 954	10 918
Autres titres immobilisés	29 913		29 913	42 143
Prêts	565		565	362
Autres immobilisations financières	430 153	282 815	147 339	231 999
TOTAL I	26 173 566	11 145 532	15 028 034	15 488 585
STOCKS ET EN-COURS	54 668		54 668	41 215
Matières premières et fournitures	54 668		54 668	41 215
Autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services)				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES	2 743 677	7 846	2 735 830	2 260 743
Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 175 437	7 846	2 167 591	1 761 468
Créances reçues par legs et donations				17 733
Autres créances	568 240		568 240	481 542
Valeurs mobilières de placement	263 063		263 063	263 063
Disponibilités	6 517 076		6 517 076	6 005 720
Charges constatées d'avance	262 823		262 823	284 896
TOTAL II	9 871 125	7 846	9 863 278	8 876 678
TOTAL GENERAL (I + II)	36 044 691	11 153 378	24 891 313	24 365 263

PASSIF

(en euros)	2021	2020
FONDS PROPRES	17 090 627	17 086 734
Fonds propres sans droit de reprise	17 090 627	17 086 734
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves	1 940 749	1 870 658
dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	1 940 749	1 870 658
Report à nouveau	(2 420 503)	(3 562 006)
dont report à nouveau hors activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	(4 956 146)	(4 239 458)
dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	2 535 644	677 452
Résultat de l'exercice	100 814	1 215 486
dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	(455 200)	478 100
Situation net sous total	16 711 687	16 610 872
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	1 152 567	866 797
Provisions réglementées		
TOTAL I	17 864 254	17 477 669
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations fonds dédiées	210 000	
Fonds dédiés	146 990	58 625
TOTAL II	356 990	58 625
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES		
Provisions pour risques	316 919	324 046
Provisions pour charges		
TOTAL III	316 919	324 046
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 925 914	3 288 438
Emprunts et dettes financières diverses	396 966	401 393
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	577 382	452 590
Dettes des legs et donations		
Dettes fiscales et sociales	2 190 804	2 181 249
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	157 651	114 906
Autres dettes	37 766	65 549
Produits constatés d'avance	66 667	799
TOTAL IV	6 353 150	6 504 923
TOTAL GENERAL (I + II + III+IV)	24 891 313	24 365 263

COMPTE DE RÉSULTAT / PRODUITS

(en euros)	2021	2020
Ventes de biens et services	757 381	765 858
Ventes de biens	118 902	133 612
Ventes de services	638 478	632 245
Ventes de marchandises		
Libéralités reçues : Legs / Dons		
Produits accessoires		
Production immobilisée stockée		
Produits de tiers financeurs	20 090 093	20 447 581
Dotations et produits de tarification	18 564 644	19 084 000
Concours publics et subventions d'exploitation	1 525 449	1 363 581
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public	1 026 125	398 014
Dons manuels	364 133	218 823
Mécénats		
Legs, donations et assurances vie	661 992	179 191
Contributions financières		
Reprise sur provisions et amortissement, transfert de charges	1 051 807	771 795
Utilisations des fonds dédiés	58 625	
Autres produits	498 617	380 373
TOTAL I PRODUITS D'EXPLOITATION	23 482 648	22 763 621
Achats de marchandises	85 326	40 491
Variation des stocks de marchandises	-13 453	6 861
Achats stockés d'approvisionnements et matières premières		
Variation des stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes	7 710 416	6 982 350
Aides financières		
Impôts, taxes & versements assimilés	1 107 730	1 015 914
Salaires et traitements	8 638 742	8 233 476
Charges sociales	3 774 014	3 556 868
Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 389 634	1 290 436
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant	7 846	7 492
Dotations aux provisions pour risques et charges	124 849	158 877
Engagement à réaliser sur ressources affectées		
Reports en fonds dédiés	356 990	58 625
Autres charges	264 713	217 266
TOTAL I CHARGES D'EXPLOITATION	23 44 6807	21 568 6561
1. RESULTAT D'EXPLOITATION	35 841	1 194 965

COMPTE DE RÉSULTAT / CHARGES

(en euros)	2021	2020
Produits d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 276	17 729
Reprises sur provisions et transfert de charges		5 000
Différences positives de change	155	92
Produits nets sur cessions de VMP		13 078
TOTAL III PRODUITS FINANCIERS	2 431	35 899
Dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		100 000
Intérêts et charges assimilées, pertes de change	33 491	39 797
Différence négative de change	61	86
Charges nettes sur cessions de VMP		
TOTAL IV CHARGES FINANCIERES	33 552	139 884
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-31 122	-103 984
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV)	4 719	1 090 980
Sur opérations de gestion	10 015	4 149
Sur opérations de capital	224 667	196 473
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V PRODUITS EXCEPTIONNELS	234 682	200 621
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	97 648	42 273
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	40 939	33 843
Dotations aux amortissements et autres provisions		
Engagements à réaliser s/ressources affectées		
TOTAL VI CHARGES EXCEPTIONNELLES	138 587	76 116
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL	96 095	124 505
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	23 719 761	23 000 141
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	23 618 946	21 784 655
RESULTAT (Excédent ou déficit)	100 814	1 215 486

COMPTE EMPLOI - RESSOURCES

EMPLOIS PAR DESTINATION	2021	2020
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. MISSIONS SOCIALES	484 100	228 900
1.1 Réalisées en France		
Actions réalisées par l'organisme (1)	484 100	228 900
Versement à un organisme central ou d'autres agissant en France		
1.2 Réalisées à l'étranger		
Versement à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	45 652	45 722
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	45 652	45 722
2.1 Frais d'appel à la générosité du public (2)	45 652	45 722
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT (3)	278 500	199 916
TOTAL DES EMPLOIS	808 252	474 538
4. DOTS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0	7 584
5. REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	240 000	15 000
6. EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	47 403	0
TOTAL GÉNÉRAL	1 095 655	497 122

RESSOURCES PAR ORIGINE	2021	2020
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 080 655	462 114
1.1 Cotisations sans contrepartie		
1.2 Dons legs et mécénats	1 026 125	398 014
Dons manuels (Brocante)	164 286	1 437
Dons manuels	199 847	217 386
Legs, donations et assurances vie	661 992	179 191
Mécénats		
1.3 Autres ressources liés à la générosité du public	54 530	64 100
dont affectation 90% résultat net de la <i>Dotation de la Fondation (4)</i>	14 130	35 100
TOTAL DES RESSOURCES	1 080 655	462 114
2. REPRISE AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0	
3. UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	15 000	
4. DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	0	35 008
TOTAL GÉNÉRAL	1 095 655	497 122

Investissements ou désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (hors fds dédiés)	2021	2020
	12 403	-35 008

(1) Le Conseil de surveillance a validé l'affectation en mission sociale, du déficit comptable des établissements Vacances, Aide et Mirly.

(2) Hors frais de communication.

(3) Le point 3 du compte emploi comprend les frais de fonctionnement de la Fondation, dont les charges de fonctionnement de la brocante suite à l'importante mise aux normes de sécurité.

(4) Suite à la décision du Conseil de surveillance du 09 février 2021, il est affecté dans le point 1-3 « Autres ressources liés à la générosité du public » du CER 90 % du résultat net de la dotation de la Fondation, soit 14 keuros. A titre indicatif, pour l'année 2020 ce montant représentait la somme de 35 keuros.

Remerciements

La direction de la Fondation tient à remercier ses salariés et bénévoles qui agissent au cœur des problématiques sociales avec courage et conviction. Elle tient aussi à remercier ses généreux donateurs et mécènes car ce sont eux qui permettent la mise en œuvre de nouveaux projets au service des plus fragiles.

Elle remercie tous ses partenaires privilégiés :

- L'Etat : la Direction de l'Economie, de l'emploi, du Travail et des Solidarités (DEETS), la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), l'Éducation Nationale, la CAF.
- Les Collectivités Territoriales et services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) de la Métropole de Lyon, des Départements de l'Allier, du Cher, de la Creuse, de la Loire, du Puy de Dôme et du Rhône.
- La Ville de Lyon et toutes les municipalités qui travaillent chaque jour sur le terrain avec nos établissements, nos équipes de Prévention Spécialisée et du service LAMNA.
- La mairie de Caluire qui nous soutient dans nos projets et accueille de nombreux établissements et services de la Fondation.
- La mairie de Lyon 9^{ème} qui soutient nos actions à l'égard de Mirly-Solidarité et de la Brocante des AJD.

Mais également :

- La direction de l'hôpital gériatrique d'Albigny avec qui nous entretenons un partenariat gagnant-gagnant pour l'accueil de MNA.
- La Banque Alimentaire et l'association Dons Solidaires avec qui nous menons des projets d'envergure au service des plus démunis.
- Les associations partenaires de RelYance : ACOLEA et Le Prado.
- La congrégation des sœurs Saint-Charles pour l'opportunité de créer en partenariat le Campus Saint-Charles.
- L'Entreprise des Possibles et ses entreprises membres qui ont participé au financement et à la fourniture de dons en nature à destination des publics en situation précaire.
- UPS France et ses salariés pour leur mission de bénévolat au sein du Pôle Orée AJD.
- BioMérieux pour son don dans le projet du BUS Mobile.
- Le Fonds de Dotation La Rose des Vents pour ses contributions dans plusieurs des projets de la Plateforme Adultes & Insertion.
- Les mécènes du service AJD Vacances qui croient en nous et nous permettent de mettre en œuvre de nouveaux projets.

Enfin, la Fondation remercie tous les acteurs de terrain, partenaires de ses établissements, avec qui les projets se construisent, se travaillent, et aboutissent à de belles réussites.







Fondation **AJD**
Maurice Gounon

FONDATION AJD MAURICE GOUNON

3 montée du Petit Versailles - 69300 Caluire - Tél. 04 78 08 23 83

www.fondation-ajd.com



Rejoignez-nous !

